

Le gouver-
nements avec la
doit les tenir.
nt," je devrais
e administra-
arlement, qui
faire suspendre
venable.
ais vous avez
urlement.
pays ne repro-
otre parti et à

la province de
ation et contre
me relative au
ne, l'honorable
aurait dû fournir
ne volonté, des
des concessions
ré à la province
ables messieurs
à rappeler aux
vince comment
ux ou trois ans,
e a fait exposer
Chambre. Il
comment fut
urs la pétition
e par leur pro-
ion lui ont-ils
tait l'honorable
t lorsque cette
x? Fit-il preuve
nie pour la pro-
représentants?
la division des
ccasion? Parmi
sur 112, on ne
rable député de
s'agit de voter
. Il ne voulut
vince de Québec.
teux que les re-
ce de Québec se
honorable député

ns bien d'étudier
orable député de
débat au sujet
cifique. Il était
de l'embranchement
naimo, et l'hono-
n'eut pas le cou-
bandonna le bill
de Durham-Ouest
ous ne sommes
s Carnarvon. Je

suppose que l'honorable député de Lambton dut encore se soumettre et renoncer à ces conditions.

L'honorable député de Durham-Ouest prétendait encore, ou voulait faire croire au pays que le gouvernement du Canada était engagé, de quelque manière, à construire une voie ferrée à la Colombie britannique. En conséquence, il souscrivit à la proposition de l'honorable député de Lambton d'offrir un dédit de \$150,000 à cette province. L'offre fut refusée. Pourquoi la faisait-on? Il s'agissait d'offrir une compensation pour les délais apportés à la construction de la ligne à la Colombie britannique.

M. BLAKE: Et pour les délais qui devaient survenir encore.

M. LANGEVIN: Vinrent ensuite les soumissions demandées par l'honorable premier ministre pour les quatre sections de la ligne à la Colombie britannique. L'honorable député de Durham-Ouest consentit.

M. BLAKE: Et comment?

M. LANGEVIN: En continuant à soutenir l'honorable député de Lambton, et prenant fait et cause pour lui dans les élections.

M. BLAKE: J'étais en Angleterre lorsque ces soumissions furent demandées, et je ne suis revenu qu'au mois de décembre dernier.

M. LANGEVIN: Alors, pourquoi l'honorable monsieur n'a-t-il pas déclaré, sur les hustings, qu'il n'était pas d'accord avec son honorable ami?

SIR RICHARD J. CARTWRIGHT: Parce qu'il n'était pas en Canada lors des élections.

M. BLAKE: J'ai dit que j'avais quitté le Canada avant que ces soumissions eussent été demandées, et que je n'y suis revenu qu'au mois de décembre dernier. Le fait est que j'ai appris il y a quelques mois seulement que ces soumissions avaient été demandées.

M. LANGEVIN: J'accepte la déclaration de l'honorable monsieur; mais il est étrange qu'il n'ait jamais saisi l'occasion de déclarer également qu'il n'avait pas consenti à cette demande de soumissions et qu'il n'en savait rien. Il est également ou ne peut plus étrange que, pendant son absence, l'honorable monsieur n'ait jamais vu un journal canadien et soit resté dans l'ignorance complète de ce qui se passait au pays. L'honorable

monsieur nous dit aujourd'hui que, si son honorable ami, le député de Lambton, eût voulu construire ces quatre sections, il s'y serait opposé. Il est maintenant un peu tard pour faire cette déclaration. Il est facile de voir comment l'honorable monsieur varie. D'abord, il renonce à l'embranchement d'Esquimalt et de Nainaimo; ensuite, il consent à l'offre d'un dédit de \$150,000; enfin, nous sommes témoins de son attitude au sujet de ces quatre contrats.

Maintenant, de quelle façon a-t-il agi l'année dernière? Persuadé que le gouvernement ferait passer la ligne par Butte Inlet, il a dénoncé son programme, et la gauche a affirmé que nous dépensions \$20,000,000 de plus qu'il n'eût été nécessaire pour construire aussi bien la ligne en la faisant passer par la rivière Fraser. Eussions-nous adopté ce dernier tracé que ces honorables messieurs n'auraient pas manqué de dire: "Pourquoi ne pas adopter notre tracé par la rivière Fraser? Nous avons demandé des soumissions et, en les acceptant, vous épargneriez \$20,000,000 au pays!" Ils ont vu leur petit jeu déconvoilé et se sont mis à blâmer ce qu'ils avaient demandé eux-mêmes.

Mais quelle est la nouvelle tactique de l'honorable député de Durham-Ouest? Il nous demande de différer l'adjudication de ces contrats, probablement pour nous suggérer ensuite d'abandonner entièrement la construction de la ligne. Mais le pays ne partage point cette opinion. Le pays a besoin de cette voie ferrée, tout comme il avait besoin de l'Intercolonial. Nous ne voulons pas demeurer à la merci de la république voisine. Nous voulons fonder un grand empire dans l'Amérique britannique du Nord. Nous voulons que notre Confédération réussisse, et, pour la faire réussir, il est nécessaire que nous ayons une voie ferrée nous appartenant et aboutissant aux côtes du Pacifique.

Mais nous comprenons la position du pays. Nous ne prétendons pas construire une ligne de 1,956 milles en deux, trois ou quatre ans. Nous prendrons le temps nécessaire pour la construire et nous pousserons les travaux suivant ce que les besoins du pays pourront exiger.

Les honorables députés ont dû être frappés d'une autre chose: c'est la détermination bien arrêtée des honorables mes-